

ÉDITO

La crise sanitaire résultant de la propagation importante du coronavirus – ou COVID-19 – impose à la collectivité de prendre toutes les mesures nécessaires à la protection de la population. Ainsi, les déchetteries présentes sur notre territoire ont dû être fermées. Toutefois, afin de garantir la salubrité publique, les agents

de collecte continuent de ramasser les ordures ménagères et des déchets recyclables placés dans les poubelles ou sacs jaunes aux jours habituels. Afin de nous aider à garantir la sécurité de ces agents et à préserver leur santé, nous vous remercions de respecter quelques consignes listées ci-dessous.

La Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles

– Pays de Racan, son service environnement et ses partenaires mettent tout en œuvre pour traverser cette crise sanitaire le plus efficacement possible. Nous vous remercions de contribuer à nos côtés à lutter contre cette épidémie et comptant sur votre civisme durant cette période.

Éric LAPLEAU, vice-président en charge de l'environnement.

LES COLLECTES FONCTIONNENT NORMALEMENT

JOURS DE COLLECTE	COMMUNES CONCERNÉES
LUNDI	Cerelles, Pernay, Saint-Aubin-le-Dépeint, Saint-Christophe-sur-le-Nais, Saint-Roch
MARDI	Beaumont-Louestault (partie Louestault), Charentilly, Chemillé-sur-Dême, Épeigné-sur-Dême, Marray, Semblançay
MERCREDI	Saint-Antoine-du-Rocher, Saint-Paterne-Racan
JEUDI	Bueil-en-Touraine, Neuillé-Pont-Pierre, Neuvy-le-Roi, Sonzay et Villebourg
VENDREDI	Beaumont-Louestault (partie Beaumont), Rouziers-de-Touraine

ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères mises dans les poubelles noires sont collectées comme habituellement sur l'ensemble des 19 communes. Les horaires pouvant changer,

pensez à sortir vos poubelles la veille, la poignée de la poubelle dirigée vers la route.



GANTS, MOUCHOIRS, MASQUES À METTRE DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES

Pour la sécurité des agents collecteurs, les gants, masques et mouchoirs ne doivent pas être mis dans les sacs jaunes. **Gants, masques et mouchoirs doivent impérativement être déposés dans un sac plastique bien fermé puis jeté dans votre poubelle à ordures ménagères.**

Attention à bien vous laver les mains avant et après toute manipulation du sac à part et de votre contenant à Ordures Ménagères.



DÉCHETS RECYCLABLES

LES JOURS DE COLLECTE
SONT LES MÊMES QUE POUR
LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les collectes des déchets recyclables sont maintenues aux jours habituels : tous les habitants sont invités à trier et à jeter

dans les sacs jaunes ou dans les poubelles à couvercle jaune les emballages ménagers et papiers suivants :



Source : Guide des déchets Tours Métropole - Val de Loire

Pensez à tasser vos déchets pour en mettre un maximum par sac mais sans les imbriquer !

LES DÉCHETTERIES SONT FERMÉES : STOCKAGE ET CIVISME

Les déchetteries communautaires situées à Pernay, Saint-Antoine-du-Rocher et Saint-Parterne-Racan étant fermées pour limiter les risques de propagation du virus, les déchets verts issus des haies taillées, des pelouses, ainsi que tout autre déchet (cartons, gravats, objets encombrants, les déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, ferrailles, pots de peinture, textiles...) doivent être

stockés dans un coin, chez soi, en attendant la fin du confinement et la réouverture des sites.

Il est demandé aux habitants de continuer à faire preuve de civisme jusqu'à la sortie de crise et de respecter les mesures sanitaires nécessaires à la sécurité des agents de collectes.



Découvrez toutes nos astuces sur Facebook !

POUR RESTER INFORMÉS, RESTEZ CONNECTÉS :

www.gatine-racan.fr

En cas d'urgence contacter le 02 47 29 81 06

Sont interdits dans les sacs jaunes :

les gants, les mouchoirs et masques, le verre, les plastiques salis, les emballages contenant des déchets alimentaires, le papier peint, les déchets médicaux, les barquettes en polystyrène, les jouets, vaisselle et baignoire en plastique, les sacs de surgelés, cabas, sacs pleins...

Ne pas déchirer en petits morceaux, ni mettre en boules.

ASTUCE : GÉRER SES DÉCHETS VERTS CHEZ SOI

Comment ?

Vous pouvez utiliser vos tontes, feuilles et petits branchages broyés, en paillage dans vos massifs ou aux pieds des arbres. Vous pouvez également les incorporer dans votre compost !

Pourquoi composter ?

Cela permet de produire un engrais de qualité et de réduire ses ordures ménagères en y introduisant également vos épluchures et restes de repas !

Comment entretenir mon compost ?

Il faut penser à brasser son compost, le mélanger, afin de mettre en contact les déchets humides et les déchets secs et de décompacter la matière.

